

L'ABELLE.
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
JEUDI MATIN, 27 MARS 1854.

POUR GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.
SECOND DISTRICT SENATORIAL.
B. MARIGNY.

ALDERMEN.
1er. dist. — G. SCHMIDT par JAMES SAUL.
2e. do. — PHILIPPE par HUGUES PEDESCLAUX.
3e. do. — J. BERMUDEZ.
4e. do. — EDWARD MONTEGUT.
5e. do. — J. PEREY.
6e. do. — S. D. DIXON.
7e. do. — F. BUISSON.

INTERIEUR.
NOUVELLE-ORLEANS, 27 MARS.
DE L'ALLIANCE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE.

L'alliance de l'Angleterre n'est pas une des moindres vanités du système que nous combattons. Il peut être de quelque utilité pour les deux pays de réduire à sa juste valeur cette nouvelle déception. Il fut, en effet, une époque où cette alliance établie par la convention fut sur une base d'intérêts et de sentiments communs, pouvait conduire à de grands résultats. On n'a jamais vu en France tout l'effort de la diplomatie déployé à l'extérieur. Les gens de bien de l'époque et de la révolution ont été les premiers à tromper l'Europe, ils avaient le grand tort de ne pas leur adresser avec application les vérités placées, jour par jour, sous leurs yeux, à diviser la France, à l'intérieur et à la rendre faible au dehors.

Ce mouvement révolutionnaire, presque partout en France, ramené à la condition misérable d'un accident sans lendemain, a été des destinées de l'Angleterre. La réforme est sortie armée des barricades; elle a entraîné ses forces et son triomphe à l'exemple qui lui a été donné par la révolution d'Angleterre.

Alors l'Angleterre ne pouvait renoncer à la France. Le duc de Wellington lui-même, avec tout son mauvais vouloir, menacé qu'il était sur son propre territoire, se vit forcé de reconnaître, quelle que fut la nouvelle forme de gouvernement; à plus tard la révolutionnaire, n'avaient au pouvoir par la voie révolutionnaire, n'avaient rien à lui refuser. Son intérêt continental, engagé dans les vues les plus libérales, eût été soutenu par les sympathies du peuple anglais. Toutes les affaires de l'Europe pouvaient être sans coup férir décidées par cette alliance. Mais l'Angleterre dans ce système de conduite peut-être encore plus de bonne foi que d'énergie. Un gouvernement républicain fut tenté et eût réussi; la royauté du 7 août eût pu se trouver à force.

Le principe de la non-intervention fut le premier principe que se lassèrent à braver le ministère Lafayette, cela tendit les intentions honnêtes, sincères, jouant une noble partie contre les arrière-pensées de la sainte-alliance. On envoya en Angleterre des gens de la maison, des porteurs de lettres. Mais ce n'était que pour sonder le terrain et préparer les voies d'une intrigue qui ne pouvait être livrée à des mains inhabiles, à des agents secondaires.

Enfin les relations, une sorte de camaraderie de circonstance, entre autres vices mérites, recommandent M. de Talleyrand à la royauté du 7 août; elle lui donna confiance la direction des affaires en France. Mais M. de Talleyrand était trop comploté, trop habile pour se contenter à combattre de la tribune, trop habile pour faire la guerre des rues, trop habile pour se contenter de se laisser aller à l'impulsion de la passion. C'est à lui qu'il faut attribuer, à son époque, le succès de la mission napoléonienne.

M. de Talleyrand devint donc le représentant de la nouvelle coalition révolutionnaire au dehors. Il fut chargé de représenter l'Angleterre, en faisant perdre à la France tous les avantages que la révolution lui avait donnés. Il fut envoyé à Londres, mais cette fois-ci on ne lui associa pas, comme à l'époque de sa carrière diplomatique, les grâces de M. de Chateaubriand, l'éloquence de M. Guizot, et la capacité bureaucratique de M. Martet. A la surprise du public, l'homme de bien de l'époque prétendit qu'un grand négociant pouvait seul représenter la royauté bourgeoise, au nom de Louis XVIII, certainement fort bon gentilhomme, avant comme M. Decazes. D'ailleurs, M. de Talleyrand avait ennobli la haute région de l'Angleterre, elle qui s'était tend d'Angleterre-Louis à Holland-Louis. A d'autres honneurs, on ne se refuse pas, et M. de Talleyrand partit sans trop de scandale.

Le gouvernement anglais, depuis qu'il a cessé de payer la dette de la France, est assez mal instruit de ce qui lui passe. Sa police diplomatique est fort mal faite. C'est à lui que l'on a fait accepter une France et un continent de convention. Sur de vagues nouvelles, il avait bien quelque inquiétude à la France, il se souvenait de la révolution, de la France, il se souvenait de son peu de savoir-faire; mais on lui donna de si bonnes paroles et de si belles conclusions, qu'il y rendit. Il n'était pas fâché d'apprendre comment on venait de l'intervention populaire quand on n'en avait plus besoin. Mais ce n'était là qu'un côté de la mission. Il fallait régler sur la France; l'affaire de Belgique fut la première occasion. On dit aux Français que l'Angleterre voyait, avec une inquiète jalousie, leur influence sur le continent; qu'ils n'y pouvaient mettre le pied sans peine de compromettre une alliance encore mal soignée. De la intervention de leurs armées tour-à-tour sollicitée et repoussée; de la Péninsule prononcée d'Anvers, et ce fut de notes et de protocoles pour arriver à laire à leurs dépens un roi belge, un diplomate belge, un ministre belge, tout, excepté une Belgique.

Les tentatives d'insurrection en Espagne, promptement déjouées, furent bientôt mises sur le compte de quelques amis importuns ou maladroits. L'empereur de Russie, qui, en dehors de combinaisons à lui inconnues, jetait quelques bataillons en Italie, fut expliqué comme une simple satisfaction donnée à un reste de susceptibilité nationale. A cette occasion, on persuada encore à la France que l'Espagne anglaise était soudainement émise en faveur de l'influence papale.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que l'histoire a été, sequeil on peut sans injustice attribuer une si grande part dans la conception et l'exécution du système politique à des Français sans en être le maître. Sans lui rappeler des souvenirs qui pourraient peut-être nuire sur les derniers moments de sa carrière, ne s'est-il pas trompé, lorsqu'il a voulu entreprendre de diriger la restauration? A-t-il fait preuve d'infatigable, lorsqu'engagé dans les voies de la Péninsule, sur la foi d'imprudentes confidences, il prédisait que la guerre d'Espagne tournerait à la gloire de la légitimité? Si le génie de M. le duc d'Angoulême a donné un démenti à ses prévisions de M. de Talleyrand, n'est-il pas permis d'espérer que la royauté du 7 août se perdra dans une intrigue vaine où il a engagé? Le dévouement de ses amis n'est pas une éponge qui ne se vide point. Heureusement, on ne les a pas tous trompés, les passions nées ont toujours été, et sont encore, pour souhaiter le moins, une trouée à travers les obstacles de la diplomatie.

Nous les réprimons, cet état de choses ne peut long-temps durer. Le ministère anglais qui n'est pas fait de la royauté une espèce de Capitole qui faille s'élever à tout prix, n'a pas seulement à défendre des existences de personnes, mais des intérêts nationaux; il veut aujourd'hui savoir ce qu'il peut attendre de l'alliance de la France. Pour la tranquillité de la royauté du 7 août, il ne se laissera pas traîner à la suite d'une carrière sans fin de lobbies conceptions. Par un changement de position facile à concevoir, l'Angleterre est aujourd'hui plus révolutionnaire, plus propagandiste que la France, telle du moins que son gouvernement la fait.

Il est un autre sujet d'inquiétude et de défiance pour le cabinet de Londres, c'est l'excitation de toutes les promesses d'arrangement commercial dont on l'a si imprudemment encouragé. Il est si démontré aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu d'intention réelle au fond de ces négociations, de ces voyages de ministres et même de ces assurances royales si évocatoires, que tout le monde se rappelle avec une vive douleur. L'alliance commerciale est tout aussi incertaine, tout aussi peu fructueuse que l'alliance politique.

Cette mission d'équivalence de la France et de l'Angleterre n'échappa pas aux promesses du continent; car elle fut aussi peu de ces des menaces que des représentations amicales. L'Autriche et la Prusse s'élevèrent, et les représentations redoublèrent d'insistance et portèrent de plus en plus à l'extrême, jusqu'à ce qu'il fut impossible. Elle sait bien, elle dit hautement, que qu'on prétende de la guerre des intérêts, il n'y a aujourd'hui qu'une seule possibilité en Europe que celle des opinions; que l'élément révolutionnaire sur le continent n'appartient plus au gouvernement français; que la paix est le dernier acte de la royauté du 7 août; que l'Angleterre seule ne se jettera pas dans les hasards d'une guerre maritime sans diversion continentale.

Voilà cependant, à l'extérieur, le résultat de cette sagesse si vantée, de ce système politique si conforme aux intérêts de la France. La, on ne peut accuser le parti républicain d'avoir entraîné la marche du gouvernement, de l'avoir contrarié par ses complots et ses intrigues. Le parti républicain n'est pour rien ni directement ni indirectement dans ces trahisons. Tout cela s'est fait en secret, dans les coulisses, de l'ombre et de même cause. C'est par son moyen que les cours et les diplomates; c'est de la contre-révolution par cette alliance. Mais l'Angleterre dans ce système de conduite peut-être encore plus de bonne foi que d'énergie. Un gouvernement républicain fut tenté et eût réussi; la royauté du 7 août eût pu se trouver à force.

Nous recommandons à nos lecteurs le discours que le général LAFAYETTE a prononcé à la chambre des députés, le 13 février de la discussion de la loi sur la non-intervention. On envoie en Angleterre des gens de la maison, des porteurs de lettres. Mais ce n'était que pour sonder le terrain et préparer les voies d'une intrigue qui ne pouvait être livrée à des mains inhabiles, à des agents secondaires.

Enfin les relations, une sorte de camaraderie de circonstance, entre autres vices mérites, recommandent M. de Talleyrand à la royauté du 7 août; elle lui donna confiance la direction des affaires en France. Mais M. de Talleyrand était trop comploté, trop habile pour se contenter à combattre de la tribune, trop habile pour faire la guerre des rues, trop habile pour se contenter de se laisser aller à l'impulsion de la passion. C'est à lui qu'il faut attribuer, à son époque, le succès de la mission napoléonienne.

M. de Talleyrand devint donc le représentant de la nouvelle coalition révolutionnaire au dehors. Il fut chargé de représenter l'Angleterre, en faisant perdre à la France tous les avantages que la révolution lui avait donnés. Il fut envoyé à Londres, mais cette fois-ci on ne lui associa pas, comme à l'époque de sa carrière diplomatique, les grâces de M. de Chateaubriand, l'éloquence de M. Guizot, et la capacité bureaucratique de M. Martet. A la surprise du public, l'homme de bien de l'époque prétendit qu'un grand négociant pouvait seul représenter la royauté bourgeoise, au nom de Louis XVIII, certainement fort bon gentilhomme, avant comme M. Decazes. D'ailleurs, M. de Talleyrand avait ennobli la haute région de l'Angleterre, elle qui s'était tend d'Angleterre-Louis à Holland-Louis. A d'autres honneurs, on ne se refuse pas, et M. de Talleyrand partit sans trop de scandale.

Le gouvernement anglais, depuis qu'il a cessé de payer la dette de la France, est assez mal instruit de ce qui lui passe. Sa police diplomatique est fort mal faite. C'est à lui que l'on a fait accepter une France et un continent de convention. Sur de vagues nouvelles, il avait bien quelque inquiétude à la France, il se souvenait de la révolution, de la France, il se souvenait de son peu de savoir-faire; mais on lui donna de si bonnes paroles et de si belles conclusions, qu'il y rendit. Il n'était pas fâché d'apprendre comment on venait de l'intervention populaire quand on n'en avait plus besoin. Mais ce n'était là qu'un côté de la mission. Il fallait régler sur la France; l'affaire de Belgique fut la première occasion. On dit aux Français que l'Angleterre voyait, avec une inquiète jalousie, leur influence sur le continent; qu'ils n'y pouvaient mettre le pied sans peine de compromettre une alliance encore mal soignée. De la intervention de leurs armées tour-à-tour sollicitée et repoussée; de la Péninsule prononcée d'Anvers, et ce fut de notes et de protocoles pour arriver à laire à leurs dépens un roi belge, un diplomate belge, un ministre belge, tout, excepté une Belgique.

Les tentatives d'insurrection en Espagne, promptement déjouées, furent bientôt mises sur le compte de quelques amis importuns ou maladroits. L'empereur de Russie, qui, en dehors de combinaisons à lui inconnues, jetait quelques bataillons en Italie, fut expliqué comme une simple satisfaction donnée à un reste de susceptibilité nationale. A cette occasion, on persuada encore à la France que l'Espagne anglaise était soudainement émise en faveur de l'influence papale.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
LES actions de cette compagnie ont été émises le 27 mars 1854. La Compagnie a ouvert ses bureaux le 1er avril 1854, à 10 heures du matin, et continuera à être ouverte jusqu'à 1 heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis. Le siège social est établi au Palais National, sous le vestibule, à l'angle de la rue de la Harpe, vis-à-vis le bureau de John Kelly. Les actions de cette compagnie sont divisées en deux classes, nommées par l'acte d'incorporation.
WM. G. HEWES,
CH. M. DAMARIN,
ANDREW WHITE,
WM. BULLITT,
L. B. BLANC,
H. F. MCKENNA,
N. N. WILKINSON,
J. H. WRIGHT,
F. PESCHIER,
A. QUETIER.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur ATLAS, capt. Eldridge, partira de bout du chemin à coulis mardi 26, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage au capitaine, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur OHIO, capt. James Hart, partira pour New York le mardi 27, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret et passage, s'adresser à M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAEN.
PAR H. B. DOMINGO, à 11 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'Orléans, à l'angle de la rue de la Harpe, 25, un grand nombre de marchandises de toutes sortes, appartenant à la succession de M. SLOO & BYRN, No. 25, Nouvelle-Orléans.